

CONCENTRATED INDICATOR™ BLUE

Marqueur CONCENTRÉ de répartition de la vaporisation

**Usages : gazons, aménagements paysagers,
zones industrielles, municipales et utilitaires et emprises**

CONTENU NET : 1,0 ou 4,0 L

MATIÈRES ACTIVES : Teinture et matières inertes.....100 %

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONCENTRATED INDICATOR BLUE est un marqueur de la pulvérisation concentré liquide de qualité commerciale. C'est un colorant temporaire bleu marqueur de répartition de la pulvérisation pouvant être ajouté à des pesticides et autres bouillies liquides. CONCENTRATED INDICATOR BLUE permet à l'opérateur antiparasitaire de déterminer où il a déjà pulvérisé un produit en laissant une marque bleue temporaire très visible. Empêche les chevauchements et manques coûteux, signale toute dérive, application irrégulière ou répartition inappropriée de la vaporisation.

ATTENTION : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas avaler.

MISES EN GARDE

NE PAS contaminer les sources d'eau par le ruissellement provenant du nettoyage de l'équipement, de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement ou des résidus de la bouillie de pulvérisation. Porter une protection des yeux et des gants de caoutchouc lors de la manipulation ou de l'utilisation de CONCENTRATED INDICATOR BLUE.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Entreposer dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé hermétiquement. Entreposer à une température supérieure à 0 °C pour empêcher le produit de geler. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale en cas de fuite ou de déversement ou lors de l'élimination du produit. Ne pas entreposer avec des oxydants ou du nitrate d'ammonium. Rincer trois fois et recycler ou éliminer le contenant conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale.

DOSES D'EMPLOI

Bien agiter avant l'emploi. Appliquer 175 mL à 945 mL de CONCENTRATED INDICATOR BLUE par 378 L de bouillie de pulvérisation. Pour les utilisations sur le gravier et le sol dénudé, utiliser 175 à 355 mL/378 L; pour la végétation et les emprises, utiliser 295 à 475 mL/378 L; pour les usages forestiers, les broussailles et les chemins de fer, utiliser 355 à 945 mL/378 L. Ajouter CONCENTRATED INDICATOR BLUE au réservoir de pulvérisation lorsqu'il est à moitié plein. On peut augmenter ou diminuer la dose. La répartition de la vaporisation sera plus foncée en augmentant la dose.

L'intensité de la coloration peut varier selon la couleur et la hauteur du gazon, les doses de pulvérisation et la condition de l'eau.

Pour connaître la dose optimale, faire un essai avec la bouillie et CONCENTRATED INDICATOR BLUE avant l'utilisation, puis modifier la dose au besoin. Adopter une dose pratique et économique. CONCENTRATED INDICATOR BLUE peut être utilisé avec tout type de pulvérisateur, c'est-à-dire un pulvérisateur dorsal, un tuyau à main ou tout autre type de pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Pratiquer la respiration artificielle SEULEMENT si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Commencer à rincer en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec une quantité abondante d'eau courante pendant au moins 20 minutes. Garder les paupières écartées pendant l'opération. Si l'irritation persiste, répéter l'opération. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

Ingestion : Si la victime est alerte et qu'elle n'est pas prise de convulsions, rincer la bouche et donner à boire 200 à 300 mL (1 tasse) d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime vers l'avant, la tête vers le bas, pour qu'elle n'aspire pas de vomissements, rincer l'intérieur de la bouche et faire boire encore de l'eau. Recourir **IMMÉDIATEMENT** à de l'aide médicale.

GARANTIE

Le vendeur garantit que le présent produit se conforme à la description chimique qui en est faite et se prête raisonnablement au but énoncé sur l'étiquette lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi dans des conditions normales d'usage, mais ni la présente garantie ni aucune autre garantie de qualité marchande d'applicabilité à un but particulier, explicite ou implicite, ne s'étend à l'utilisation de ce produit contrairement au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, ou dans des conditions anormales, ou dans des conditions que le vendeur ne saurait raisonnablement prévoir, et l'acheteur assume le risque de tout usage de ce genre.

